



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



20^{ème} RÉUNION DU RÉSEAU PACA CLIMAT

Visite de l'EcoQuartier de Volonne

pour retrouver son chemin parmi les financements de la transition énergétique

8 octobre 2020 – 10h – 16h – VOLONNE

Les projets visités et les intervenants

1. INTRODUCTION

- Sandrine Cosserat, maire de Volonne
- Marie-Françoise Bazerque, directrice adjointe de la DREAL

2. VISITE DE L'ECOQUARTIER

- **Extension de la crèche :**
Flore Perigois, GAL « Durance Provence »

- **Maison de Santé Pluriprofessionnelle :**
Christiane Mars, R+4 architectes.

- **Logements sociaux :**
Didier Machet, Directeur général de Habitations de Haute Provence.
Régine Lugan et Valentin Lyant, Région.
Raphael Chalandre et Nadège Sicard-Pieri, DDT 04

- **Aménagements publics :**
Helène Despagne, architecte paysagiste
François Roberi, Agence de l'eau

- **Chaufferie bois et réseau de chaleur :**

Chantal Larrouture, BE ADRET
Olivier Blancheton, ADEME

- **Nouvelle cantine :**
François Petitprez, Energ'Ethique 04
Vincent Baggioni, Energie Partagée
Denis Aubertin, ENEDIS

3. CONCLUSION

Claire Beyer, Banque des Territoires
Isabelle Godard-Devaujany, DDFIP 04

DREAL PACA – dispositifs nationaux d'aides



Pour rechercher toutes les aides auxquelles vous pouvez avoir accès, recherchez par thème et sur votre territoire dans la plate-forme Aide-Territoires.



Pour profiter des certificats d'économie d'énergie : le guide destiné aux collectivités



Aide à l'action des collectivités territoriales et locales en faveur de l'air (Aact-air) est un appel à projets dédié aux collectivités, mais aussi aux chercheurs, pour les accompagner dans leurs démarches d'amélioration de la qualité de l'air.

Dans le cadre du Grand Plan d'Investissement, un ensemble d'outils de financement de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales sont donc mis en place par l'Etat, à hauteur de 3 milliards d'euros.



Dans tous les domaines de la transition écologique et énergétique, la **boite à outils des élus** vous permet de connaître les outils, aides et ressources à votre disposition en tant qu'élu.



Programme LEADER

Présentation du Programme :

Le programme LEADER est un fonds européen issu de la Politique Agricole Commune (mesure 19 du FEADER jusqu'en 2023).

Destiné aux zones rurales, il ne se déploie que sur des territoires constitués en Groupe d'Actions Local (GAL).

Un GAL se caractérise par un périmètre, une stratégie locale de développement spécifique, et une instance décisionnelle locale constituée de membres issue des sphères publiques et privées.

Chaque GAL gère donc en local une enveloppe de fonds européen qui lui est propre, sur une stratégie adaptée à son territoire.

LEADER intervient souvent en complément d'autres dispositifs d'aides, comme sur l'EcoQuartier de Volonne (attention cependant à la superposition des assiettes de dépenses).

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

Chaque GAL va publier ses appels à projets sur la base de son propre calendrier.

Le porteur de projet sera accompagné localement par l'équipe technique du GAL, qui instruira également son dossier.

Selon les GAL, les dossiers peuvent encore être déposés en début d'année prochain, mais nous arrivons en fin d'enveloppe.

La prochaine programmation LEADER (2020-2027) devrait débuter en 2022.

Exemple de financement de la transition énergétique en GAL Durance Provence :

Sur l'EcoQuartier de Volonne :

Financement de l'aménagement et de l'équipement des nouveaux locaux de la crèche Les Canailous et de la Maison de Santé de Volonne.

Autres exemples :

Animation et communication le tri des déchets

Achat et la pose de panneaux photovoltaïques

Etude-action sur le développement d'une filière de gestion des biodéchets

Isolation par l'extérieur en matériaux biosourcés

Etude-action sur l'autoconsommation d'énergies renouvelables

Programme LEADER

Contact :

Alpes et Préalpes d'Azur : leader@pnr-prealpesdazur.fr – 04 92 42 39 32

Provence Verte Sainte Baume : leader@paysprovenceverte.fr – 04 98 05 12 28

Pays d'Arles : leader@pays-arles.org – 04 40 49 36 56

Sisteronais-Buëch : gal@sisteronais-buech.fr – 04 92 31 27 52

Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance : leader@pays-sud.fr – 04 92 81 15 56

Diginois : leader.diginois@provencealpesaggllo.fr – 06 78 65 46 83

Haute Provence-Luberon : animation@leader-hauteprovenceluberon.fr – 04 92 75
72 40

Pays du Grand Briançonnais : leader@paysgrandbrianconnais.fr – 04 92 23 20 59

Durance Provence : flore.perigois@provencealpesaggllo.fr – 06 32 34 96 45

Ventoux : muriel.roubaud@smaemv.fr – 04 90 63 22 74

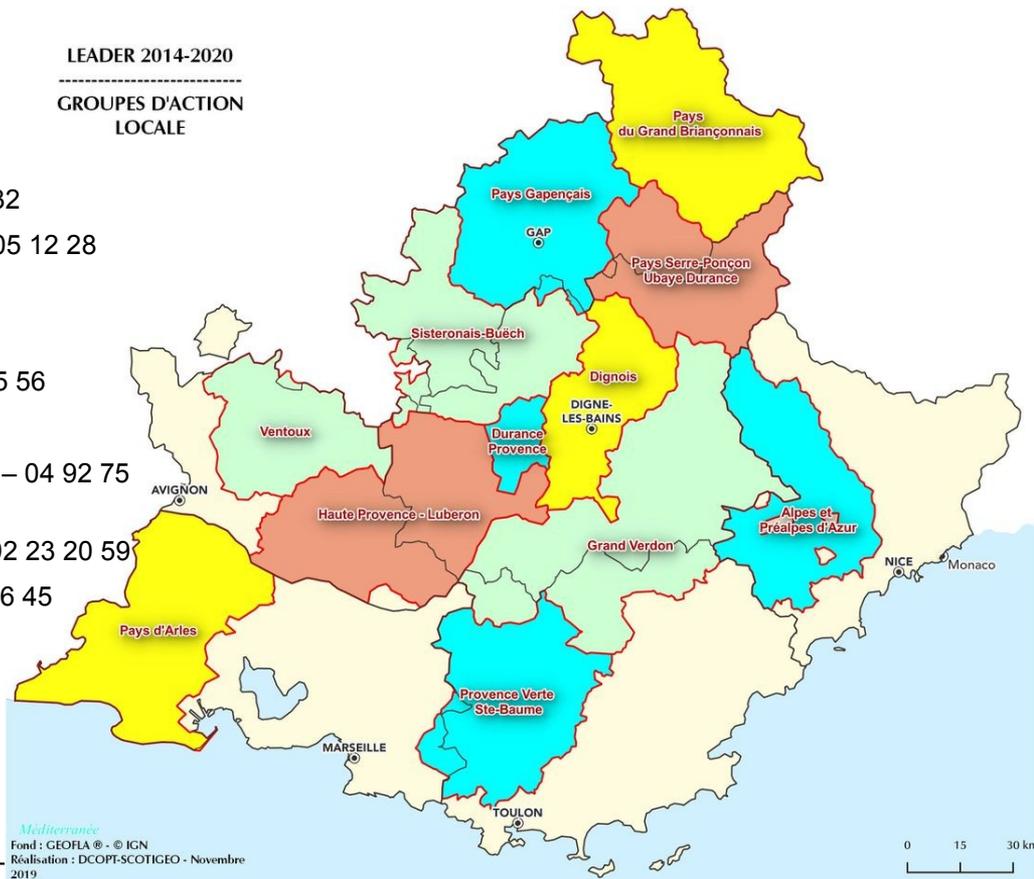
Gapençais : julie.mouret@aggllo-gap.fr – 04 92 53 24 52

Grand Verdon : leader@ccapv.fr – 04 92 83 30 74

Informations du Réseau Rural Régional à ce lien.

LEADER 2014-2020

GROUPES D'ACTION
LOCALE



R+4 ARCHITECTES, Christiane Mars & Bernard Brot à Forcalquier (04)

mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'écoquartier de Volonne

MISE EN PLACE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE PAR :

- La réalisations des bâtiments performants, bioclimatisme, ventilation naturelle, matériaux biosourcés ...
- La création du réseau de chaleur bois et reprise de tous les réseaux enterrés
- L'aménagement et valorisation des espaces publics, jardins partagés , de la biodiversité

DEMARCHES ENVIRONNEMENTALES:

- * Labellisation Eco Quartier étape 3
- * QDM (Quartier Durable Méditerranéen) niveau OR ET BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) niveau OR pour la Maison de Santé et niveau Argent pour les 22 logements sociaux
- * Démarche CHANTIER PROPRE avec la FRBTP, labellisation refuge LPO ...

Participation citoyenne en étude et chantier, réunions publiques et avec les professionnels de santé, ateliers et chantiers participatifs

Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, temps d'études importants rythmés par des réunions régulières pour un chantier global de l'ensemble de l'écoquartier sur 18 mois

La commune de Volonne (04) a décidé de concevoir un EcoQuartier afin de rénover et moderniser son centre-bourg, améliorer la vie quotidienne des habitants et créer un pôle de centralité à l'échelle intercommunale. H2P, dans son rôle de partenaire des collectivités, de bailleur social et d'acteur économique a souhaité intervenir de façon active sur ce projet, ceci par différents moyens : contractant d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) et coordinateur d'un groupement de commandes avec la commune, puis constructeur de 2 résidences de 22 logements sociaux « Jardins de Fémuy » et « Tour du Guêt ».

Pour H2P, ce partenariat a consisté à :

- signer un Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la commune dans lequel le plus d'actions possibles sont mutualisées entre les deux maîtres d'ouvrages en raison des interactions qui existent entre les différentes opérations (public/privé)
- construire 22 logements sociaux collectifs: « Jardins de Fémuy » et « Tour de Guêt », dans le souci d'offrir une offre locative performante à coût modérée
- mutualiser les appels d'offres au travers d'un groupement de commandes et apporter son expertise en maîtrise d'ouvrage comme coordinateur du groupement

Qualité environnementale

- Les différents engagements pris en matière de qualité environnementale ont permis à ce projet de recevoir de nombreuses distinctions :
- Charte zéro pesticide dans les espaces publics (2016)
- Bâtiment Durable Méditerranéen – BDM - niveau argent en conception pour la maison de santé et les 2 résidences d'H2P (2017)
- Quartier Durable Méditerranéen niveau argent – QDM - (2017)
- Prix national Art Urbain – 1er prix dans la catégorie Qualité de vie sociale (2017)
- Marianne d'or du développement durable (2018)
- BDM niveau or en réalisation pour la maison de santé et argent pour les 2 résidences d'H2P (2019)
- Labellisation refuge LPO (2019)
- Labellisation EcoQuartier (2019)
- Démarche « Chantier Propre »

Le projet prend en compte les enjeux relatifs à la construction d'un Quartier Durable Méditerranéen (QDM) :

- contexte et milieux naturels : les formes urbaine du projet et la biodiversité
- mobilités : plans de déplacements
- matériaux et gestion des déchets
- énergie : réseau de chaleur, RT 2012 – 10%, éclairage public neuf autonome et Leds
- eau : assainissement, eaux pluviales, équipements économes
- qualité de la vie et santé avec des espaces variés : parvis, placette, alignements, aire de jeux naturelle, verger, jardins pédagogiques, jardins partagés...
- social et économie avec la mixité Sociale et fonctionnelle : économie sociale, solidaire, circulaire et locale

Des performances environnementales pour une réduction du coup des énergies

- Logements sociaux de type T2-T3-T4, répartis sur 4 niveaux
- et bénéficiant d'une Haute Qualité Environnementale.
- *Bâtiment Durables Méditerranéens - Niveau Argent*
- Enfouissement des réseaux aériens HT/BT.
- Raccordement au réseau de chaleur commun de l'écoQuartier.
- Suppression de 5 chaudières vétustes pour une énergie gaz de ville couplée à une énergie renouvelable bois permettant de
 - moderniser les installations et de réduire in fine les charges communales.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cadres Energie

Quel financement(s)/ quel dispositif d'aide est présenté ?

Solaire Thermique :

de 50% (travaux) à 70% (études)

Récupération de chaleur:

De 45% (travaux) à 60% (études)

Méthanisation:

De 20% (travaux) à 70% (études)

Photovoltaïque:

De 30 % (travaux) à 70% (études)

Batiments publics :

Jusqu'à 80% (travaux)

Bornes IRVE:

Jusqu'à 40% (travaux)

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

.Sous respect des critères techniques et des niveaux de performance compris dans chaque cadre

.Dépôt sur :

<https://subventionsenligne.maregionsud.fr/>

Liens utiles / autres infos ?

Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air :

<http://oreca.maregionsud.fr>

Contacts :

Solaire Thermique :

fventura@maregionsud.fr

Récupération de chaleur:

fventura@maregionsud.fr

Méthanisation:

fventura@maregionsud.fr

Photovoltaïque:

Autoconso: jesperon@maregionsud.fr

Injection: gburle@maregionsud.fr

Batiments publics :

cramos@maregionsud.fr

Bornes IRVE:

acoussy@maregionsud.fr

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Le Contrat Régional d'Equilibre Territorial

- ❑ **Programmation** : Point de rencontre entre les objectifs régionaux (SRADDET et Plan Climat, les cadres d'intervention de la Région et les documents de planification du territoire (SCOT / PCAET / PLH / PLUI)
- ❑ **Projets d'investissements exemplaires, de portée intercommunale**
- ❑ Une programmation sur **3 ans** qui fédère différents dispositifs régionaux
- ❑ Une programmation qui s'organise autour des **5 enjeux su Plan Climat** :
 - **Ecomobilité** : Voies vertes, plan vélo, mobilité électrique, zéro fumée ...
 - **Neutralité carbone** : Stratégie et projets ENR, bâtiments publics exemplaires, habitat ...
 - **Moteur de croissance** : Projets agricoles et touristiques, requalification de ZAE, tiers lieux, ...
 - **Patrimoine naturel préservé** : Réduction et gestion des déchets, risques naturels ...
 - **Bien vivre en Région** : Projets d'aménagement durable, maisons de santé, nature en ville

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

- ❑ Les **EPCI** font remonter des fiches opérations sur les projets intercommunaux et/ou communaux) conformes aux objectifs du CRET
- ❑ Les **référénts territoriaux du Service Aménagement et Habitat** analysent techniquement les projets et assurent la transversalité avec les autres services
- ❑ La programmation triennale est validée par un **COPIL** avec une clause de revoyure à mi-parcours

Financements CRET pour l'EQ de Volonne

- **Maison de Santé** (Service Recherche, Enseignement, Santé)
- **Gestion innovante des déchets** (service Economie Circulaire et Déchets)
- **Résidence les Jardins de Fémuy** (Service Aménagement et Habitat)
- **Réseau de chaleur** (Service Agriculture et Forêt)
- **AMO** (Service Aménagement et Habitat)

Liens utiles / autres infos ?

Contacts :

Voir le tableau des Référénts territoriaux du Service Aménagement et Habitat

Référents territoriaux du Service Aménagement et Habitat

SERVICE AMENAGEMENT ET HABITAT

Chef de Service - Frédéric DESSIVAUX - Chef de service adjoint Eugénie D'AGUANNO - Référente habitat - Logement des jeunes - Instruction dossiers
 habitat CRET Métropole Aix Marseille Provence CT 1

Secrétariat	Valérie BRUISSSE Poste 5118	Laurence HANNOUN Poste 6309	
<p>Léa RABIH Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Ventoux CRET Pays de Grasse</p> <p>Poste 5304 - lrabih@maregionsud.fr</p>	<p>Sabrina BERTHOUD Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Durance Luberon Verdon Agglomération CRET Haute Provence Durance CRET Haut Vaucluse</p> <p>Poste 6272 - sberthoud@maregionsud.fr</p>	<p>Sandrine MARTINEZ Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Métropole Aix Marseille Provence CRET Luberon Référente Etablissement Public Foncier</p> <p>Poste 5594 - sanmartinez@maregionsud.fr</p>	<p>Valérie-Cécile CHAUVIN Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Sisteronais Buëch CRET Savinois-Ubaye-Serre-Ponçon CRET Grand Briançonnais</p> <p>Poste 5243 - vcchauvin@maregionsud.fr</p>
<p>Valentine VERNE Chargée de développement territorial</p> <p>CRET CAVEM Pays de Fayence Référente habitat CRET TPM</p> <p>Poste 8033 - vverne@maregionsud.fr</p>	<p>Lionel DESCAMPS Chargé de développement territorial</p> <p>CRET Métropole Aix Marseille Provence CRET Gapençais Réfèrent : OIN Euroméditerranée</p> <p>Poste 6867 - ldescamps@maregionsud.fr</p>	<p>Quentin CHAMAYOU Chargé de développement territorial</p> <p>CRET Vallées d'Azur Mercantour CRET Cannes Pays de Lerins CRET Nice Côte d'Azur</p> <p>Poste 6639 - qchamayou@maregionsud.fr</p>	<p>Régine LUGAN Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Dracénie Provence Verdon CRET Provence Alpes Agglomération Référente Quartiers de Gare</p> <p>Poste 8039 - rlugan@maregionsud.fr</p>
<p>Yannick MAHE Chargé de développement territorial</p> <p>CRET Toulon Provence Méditerranée CRET Sud Sainte-Baume CRET Saint-Tropez/Maures/Gapeau/Cœur du Var</p> <p>Poste 6333 - ymahe@maregionsud.fr</p>	<p>Philippe PEREZ Chargé de développement territorial</p> <p>CRET Riviera Française CRET CCPRO - CCAOP CRET des Pailions</p> <p>Poste 5327 - pperez@maregionsud.fr</p>	<p>Nathalie RAMU Chargée de développement territorial</p> <p>CRET Provence Verte CRET CASA CRET Verdon Haut Var Référente : Bistrot de Pays</p> <p>Poste 5727 - nramu@maregionsud.fr</p>	<p>Aymeric RIVET Chargé de développement territorial</p> <p>CRET du Pays d'Arles CRET Grand Avignon Réfèrent PPI CRET</p> <p>Poste 6347 - arivet@maregionsud.fr</p>
<p>Robert DE VITA Chargé de développement territorial</p> <p>CRET Alpes Provence Verdon Source de Lumière Réfèrent habitat CRET Métropole Aix-Marseille-Provence CT 2 à CT6</p> <p>Poste 5789 - rdevita@maregionsud.fr</p>	<p>Sylvie CLUZEL Chargée de développement territorial</p> <p>Réfèrent FRAT et CPER</p> <p>NPNRU Grand Avignon</p> <p>Poste 5947 - scluzel@maregionsud.fr</p>		

DDT des Alpes-de-Haute-Provence

M. Raphaël CHALANDRE Chef du Service Aménagement Urbanisme et Habitat (SAUH)

et Mme Nadège SICARD PIERI Chargée de mission EQ - Quartiers nouveaux

Quel projet souhaitez-vous réaliser ?

Cette question est fondamentale car elle est, à la fois la 1ère étape à franchir et la porte d'entrée aux financements.

La commune définit le programme qu'elle souhaite mettre en œuvre.

Financements des études pré-opérationnelles ⇒ stade Avant Projet Sommaire.

Financements travaux

Financements État : la DETR

Financements possibles auprès de l'État, la Région, le Département, les opérateurs de l'État (ANAH, ANRU, agence de la Transition énergétique, Agence de l'Eau), et les autres partenaires (CDC, CAF,...). Ponctuellement les AMI.

Éligibles: les communes selon critères dès lors que le projet concerne le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Dossier à déposer en Préfecture avant le 31/12 de l'année n-1.

Subvention maxi : dépend du type de projet.
(exemple : 200 k€ pour du logement)

Cumul DSIL possible.

Contact :

Préfecture 04 : DETR et FNADT

DDT 04 - M. Raphaël CHALANDRE Chef du Service Aménagement Urbanisme et Habitat (SAUH)

et Mme Nadège SICARD PIERI Chargée de mission EQ - Quartiers nouveaux

Financements État : le FNADT

Toutes les communes dès lors que le projet concerne l'attractivité des territoires, l'emploi, les actions innovantes, expérimentales en aménagement et développement durable.

Périodicité : annuelle

Financements d'études.

Dépôt en cours d'année

Démarrage des études possible dès accusé de réception par la Préfecture

Contact :
Préfecture 04 : DETR et FNADT

DDT 04 - M. Raphaël CHALANDRE Chef du Service Aménagement Urbanisme et Habitat (SAUH)

et Mme Nadège SICARD PIERI Chargée de mission EQ - Quartiers nouveaux

La maîtrise foncière :

**Outil indissociable de la mise en œuvre
d'un projet d'aménagement du
territoire.**

Une commune dispose de plusieurs outils pour parvenir à la réalisation des projets qu'elle conduit sur son territoire ;

En planification, lors de la réalisation ou révision du document d'urbanisme (PLU – PLUi), les emplacements réservés (ER) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) constituent des leviers à ne pas négliger.

L'instauration du droit de préemption urbain (DPU) sera déterminant lorsqu'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) sur un bien présentant un enjeu (financier, situation, etc.) pour la commune

Dans le cas de situations difficiles il pourra être nécessaire d'avoir recours à une expropriation (DUP, bien vacant sans maître, ...)

Contacts:

DDT 04 – SAUH

Établissement Public Foncier

Le verre d'eau – Hélène Despagne, paysagiste dplg

Hélène Despagne, paysagiste-conceptrice, fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre dont R+4 architectes est le mandataire, équipe retenue après une consultation en janvier 2016.

L'élaboration du projet d'écoquartier s'est déroulée par étapes, jusqu'en septembre 2017, associant les différents acteurs du projet et ponctuée par des réunions publiques, pour aboutir à un projet partagé. Le chantier a duré de décembre 2017 à juin 2019.

La mission du paysagiste a été de proposer un projet pour requalifier fortement les espaces publics, dans un souci d'amélioration du cadre de vie, diversification des usages et pratiques des habitants, développement de la biodiversité et de la canopée, limitation de l'imperméabilisation des sols et gestion des eaux.

L'écoquartier de Volonne s'inscrit dans la démarche « Ecoquartier », mais aussi dans la démarche « Quartier Durable Méditerranéen ».

Comment ça marche ?

Le paysagiste-concepteur Capable d'intégrer l'ensemble des enjeux propres à un territoire, le paysagiste concepteur est un acteur incontournable de la fabrication de la ville et des territoires de demain.

La démarche EcoQuartier est portée par le ministère de la Cohésion des territoires. Le référentiel se fonde sur 20 engagements de développement durable. Le processus de labellisation se déroule en 4 étapes : l'engagement/ la mise en chantier/ la livraison du chantier/ la vie de quartier et son amélioration en continu

La démarche « Quartier Durable Méditerranéen » est portée par l'Association EnvirobatBDM qui œuvre pour la généralisation du développement durable dans l'acte de construire et d'aménager. Le référentiel s'appuie sur huit thématiques : Contexte et territoire du projet/ Mobilité / Energie/ Eau/ Matériaux et gestion des déchets/ Qualité de vie et santé/ Social et économie/ Gestion de projet. Le projet est présenté et évalué lors de trois commissions publiques selon les différentes étapes : Conception/ Réalisation/ Usage

Liens utiles / contacts



le verre d'eau
atelier de paysage

Hélène Despagne
paysagiste dplg

15 bis, place du Bourguet
04300 Forcalquier
P : 06 61 26 84 75

Fédération Française du Paysage

<https://www.f-f-p.org/paysagiste-concepteur/>

Démarche EcoQuartier

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/demarche-eco-quartiers>

Démarche Quartier Durable Méditerranéen

EnvirobatBDM

Résidence le Phocéen- 32,rue de Crimée
13003 Marseille – 04 95 04 30 44

contact@envirobatbdm.eu

11^{ème} programme : Inciter à désimpermeabiliser les sols dans un contexte de changement climatique

Accompagner la déconnexion des eaux pluviales pour infiltration ou réutilisation

Ne plus collecter
l'eau de pluie,
l'infiltrer le plus
près là où elle
tombe

- Objectifs du programme : déconnecter **400 ha de surfaces actives** (120 ha pour région sud et Corse)
- Budget 70 M€
- **Nature des opérations aidées** : création de noues d'infiltration , de toitures végétalisées stockantes , de systèmes de récupération des eaux pluviales pour infiltration ou irrigation, tranchées drainantes etc
- **Taux d'aide maximal** : 50% (peut être porté à 70% dans le cadre de contrat), application coût plafond au m²



Appel à Projet « Plan de rebond 2020-2021 »

- ➔ Des conditions financières plus favorables jusqu'à fin 2021 : Taux bonifié à 70 % pour les opérations de désimpermeabilisation (+20%)
- ➔ Appel à projet pour les cours des écoles et autres établissements d'enseignement prolongé jusqu'au 31/12/2021

Modalités pratiques :

- ✓ Peuvent bénéficier des aides : les collectivités , les associations , les aménageurs
- ✓ Un dossier technique doit être constitué accompagné d'un formulaire type (téléchargeable sur le site)
- ✓ Les décisions d'aides sont prises tous les mois pour des aides d'un montant inférieur à 150 000 € et 4 fois par an pour des aides supérieures à 150 000 €

Infos pratiques :

Contacts délégation de Marseille :

- Pour département 04 : Agnès Obispo Garoui (agnes.OBISPO-GAROU@eamrc.fr)
- Référent désimpermeabilisation : François Roberi (francois.roberi@eamrc.fr)
- Site Agence de l'eau : www.eaurmc.fr

BET Adret – Chantal Larrouture, Concepteur QE / Fluides, Accompagnateur QDM et BDM / Réseau de chaleur

Quel processus est présenté ?

La réalisation d'un réseau de chaleur dans une commune de moins de 2000 hab

La réalisation du réseau de chaleur fait partie de la mission de MOE.

Les chiffres clés du réseau de chaleur :

9 bâtiments raccordés les 2 écoles (fioul), la crèche (gaz), le bâtiment de la Poste (gaz, électricité et fioul) et + les nouveaux bâtiments : MSP, logements sociaux et cantine + un raccordement ultérieurement du château et de la salle polyvalente(électricité)

Longueur du réseau : 580 m

Puissance installée : 150 kW (bois, >90%) et 2x180 kW (gaz)

Silo : 30 m³

Energie : Bois / Gaz

Production : Chauffage + ECS (réseau hiver et été (crèche + logements)

Coût global : 425 000 € TTC

Besoins en puissance 320 kW

Conso estimée: 360 000 kWh soit 39 Tep

Livraison estimée : 16 livraisons et autonomie du silo : 1 semaine plein régime ou 12 jours à régime moyen

Comment ça marche ?

Anticipation nécessaire sur les problématiques

énergétique : Point identifié par l'étude de faisabilité sur le développement de Volonne avec le choix d'un scénario au cœur de la commune / densité énergétique supérieur 1,5 MWh/mL

MOE avec expérience dans la réalisation de réseau de chaleur :

Réalisation d'une étude de faisabilité en 2016 (réseau chaleur bois ou gaz)

Evolution du scénario pour être en adéquation avec les financements publics : passage du gaz au bois énergie.

Réalisation de la chaufferie en deux temps :

Mise en place de chaudière gaz avec raccordement de l'école, de la crèche (hiver 2018-2019) puis des logements et de la maison de santé (2019-2020)

Réalisation de la chaufferie bois (2019-2020) et mise en service hiver 2020.

Gestion communale avec contrat de maintenance et entretien par un prestataire extérieur : SOGETHA (P2)

Suivi des consommations par la MOE mission BDM et QDM...

Liens utiles / contacts



BET ADRET

56 Clovis Hugues 05200 Embrun

28 rue Arago 13005 Marseille

Tél : 04 92 43 10 29 / 04 94 10 87 50

AMO Financement et mise en place de la gestion du réseau de chaleur par la commune

CIMEO agence pour l'eau en montagne

9 rue du vieux moulin, le Villard laté

05330 St Chaffrey

agence@cimeo.eu / www.cimeo.eu

06 42 55 92 70 / Marion Douarche

ADEME DR PACA

Quel financement(s)/ quel dispositif d'aide est présenté ?

Les aides du **Fonds Chaleur** destinées à financer les projets d'EnR thermiques & de récupération ainsi que des réseaux associés : étude de faisabilité et installation

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

Sur la plateforme AGIR
www.agirpouurlatransition.ademe.fr

Exemple de l'application de ce financement pour l'EQ de Volonne (optionnel) :

Financement d'une étude de faisabilité

Liens utiles / autres infos ?

Etude de préfiguration des EnR thermiques en cours portée par le Syndicat d'Energie des Alpes de Hautes Provence (SDE04).

Objectif de signature d'un contrat d'objectifs des EnR thermiques en 2021 visant à financer tous les porteurs de projets identifiés par l'animation territoriale du SDE04

Contact : Olivier BLANCHETON
olivier.blancheton@ademe.fr

ENERG'ETHIQUE 04

Quel financement(s)/ quel dispositif d'aide est présenté ?

En contact avec le Collectif de la Transition, la Mairie de Volonne a souhaité mettre à disposition la toiture de la cantine pour l'implantation d'un projet citoyen de production d'électricité photovoltaïque.

Energ'éthique 04 a accompagné le collectif pour la collecte de l'épargne citoyenne, a réalisé les études technico-économiques, le montage financier et la mise en œuvre du projet (mise en service en février 2020).

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

Energ'éthique 04 est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui accompagne les collectivités et leurs habitants pour la mise en œuvre de projets de production d'énergie renouvelable financés par les citoyens.

Exemple de l'application de ce financement pour l'EQ de Volonne (optionnel) :

Accompagnement du collectif de la transition citoyenne pour l'animation territoriale et la collecte de l'épargne citoyenne.

Maîtrise d'ouvrage et financement de la centrale photovoltaïque de la cantine de Volonne.

Liens utiles / autres infos ?

Web : <http://www.ener04.com>

Contacts :

François Petitprez, directeur
d'Energ'éthique 04

Email : f.petitprez@ener04.com

Energie Partagée

Accompagnement et financement des projets d'énergie renouvelable citoyen

5 filières : photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse et méthanisation

Projet citoyen ≥ 40% propriété des collectivités et des habitants + gouvernance du projet ouverte

Financements en développement :

des études faisabilité au contrat de raccordement et à l'obtention d'un tarif d'achat

=> Conseil régional (Plan solaire) :

co-financement des études de faisabilité des toitures PV (70%, assiette maximale de 50 000 €)

=> Fonds EnRCit : co-financement des études de faisabilité pour les grands projets ; jusqu'à 70% du coût du développement...

Financements en investissement : travaux de réalisation des installations

=> Conseil régional (Plan solaire) pour le PV : co-financement jusqu'à 450€/kWc installé

=> Dispositif EPI/Nef pour le PV d'avance sur travaux et d'emprunt

=> Fonds EPI (projet > 1 million d'€) : co-financement jusqu'à 30% du coût total

Application à l'EQ de Volonne :

Installation photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle cantine réalisée par Energ'Ethique04, société coopérative citoyenne

Montée en compétence de cette société coopérative assurée par :

- l'accompagnement d'Energie partagée
- les cofinancements du Conseil régional dans les études de faisabilité et l'investissement pour les premières réalisations

Liens utiles :

<https://energie-partagee.org/>

Contacts :

[Energie Partagée en région Sud-PACA](#)

Vincent Baggioni, vincent.baggioni@energie-partagee.org / 07 70 69 89 33

Alice Alessandri, alice.alessandri@energie-partagee.org / 06 47 66 29 75

[Energie Partagée Investissement / EnRCit](#)

Sylvain Gombert, sylvain.gombert@energie-partagee.org / 07 71 80 71 08

Banque des Territoires

Quel financement(s)/ quel dispositif d'aide est présenté ?

Financement de la Banque des Territoires à destination du secteur public local.

Notre gamme de financement est encore enrichie dans le contexte actuel de mise en place du Plan de Relance.

Autres accompagnements possibles en ingénierie et en investissement en fonds propres.

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

Contactez la Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Exemple de l'application de ce financement pour l'EQ de Volonne:

Nous avons mis en place 4 prêts (un par objet financé) pour un total de 1,2 M€ sur des durées de 30 et 40 ans et cofinancé un AMO pour soutenir le montage technique et financier du projet.

Contacts :

Claire Beyer, Chargée de développement à la Direction régionale PACA

Claire.beyer@caissedesdepots.fr

Tél 04 91 39 59 63

Christian Cariou, Directeur territorial Alpin-Rhodanien à la Direction régionale PACA

Christian.cariou@caissedesdepots.fr

Tél 04 91 39 59 11

Direction Départementale des Finances Publiques

Quel financement(s)/ quel dispositif d'aide est présenté ?

A l'appui de ses demandes de financement, la commune a produit des études de soutenabilité financière effectuées par la DDFIP.

Une première étude en juin 2016, une seconde en décembre 2017 pour tenir compte de l'évolution du projet de la collectivité, une 3ème, définitive, en avril 2018 pour la conclusion des prêts avec la CDC.

Comment ça marche / comment déposer un dossier ?

Vos interlocuteurs : A la Direction, le pôle Gestion Publique et son service d'expertise fiscale et financière.

L'interlocuteur de proximité :

Aujourd'hui le comptable public, qui gère les comptes des collectivités et les conseille,

Demain, le Conseiller aux décideurs locaux (CDL), cadre dédié exclusivement au conseil des élus.

Liens utiles / autres infos ?

ddfip04@dgfip.finances.gouv.fr

Isabelle-2.godard@dgfip.finances.gouv.fr

Julien VARGA, responsable du pôle Gestion publique

Julien.varga@dgfip.finances.gouv.fr

Tel : 04.92.30.86.42

FIN

Retrouvez toutes les infos sur le [réseau PACA Climat](#) sur le site de la DREAL PACA.

Retrouvez la rubrique [« aides pour les collectivités en transition »](#) sur le site de la DREAL.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service énergie logement - Unité Énergie, Climat, Air

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Tél. 04 88 22 63 14 / 06 65 99 23 07

Valerie.ferulla@developpement-durable.gouv.fr